

Ouagadougou, le **28 AVR 2025**

CYCLE MASTER BOURSES INTERMEDIAIRES/QUOTA FILLES

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidates dont les noms suivent, sont attributaires d'une bourse nationale pour des études en Master 2 dans des universités publiques du Burkina Faso au titre de l'année académique 2024 -2025

NB :

- **La priorité a été accordée aux candidats ayant validé leur année académique en session normale ou en 1ère session ;**
- **Seuls les relevés de notes comportant une moyenne semestrielle ou annuelle ont été pris en compte ;**
- **SN = les deux semestres validés en session normale ;**
- **SNR = l'un des semestres validés en session normale et l'autre en session de rattrapage ou en deuxième session.**



Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidates dont les noms suivent, sont attributaires d'une bourse nationale pour des études en Master 2 dans des universités publiques du Burkina Faso au titre de l'année académique 2024 -2025

N°	INE	NOM	Prénom (S)	Date de Naissance	Sexe	Etablissement d'origine	Filière d'études	Niveau sur les relevés de notes	Moyenne Semestre impair	Moyenne Semestre pair	Moyenne Générale	Validation des Semestres	Etudes envisagées	Etablissement d'accueil	Décision de la CNBES
1.	N02898720182	SANA	Aminata	31/12/2000	F	Université Norbert ZONGO	Sciences appliquées et technologies	Master 1	16,63	15,53	16,08	SN	Biochimie (Produits bioactifs naturels synthétiques et microbiens)	Université Norbert ZONGO	Oui si inscrit en Master 2 en Produits bioactifs naturels synthétiques et microbiens au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.
2.	N00061620182	HEMA	Mariam	17/10/1998	F	Université Norbert ZONGO	Sciences appliquées et technologies	Master1	16,68	15,23	15,96	SN	Biochimie (produits bioactifs naturels synthétique et microbiens	Université Norbert ZONGO	Oui si inscrit en Master 2 en Produits bioactifs naturels synthétiques et microbiens au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.
3.	N01443820192	KAM	Yéli Lisa Esther	19/04/2001	M	Université Nazi BONI	Génie Civil/BTP	Master 1	15,7	16,13	15,92	SN	Génie civil/BTP	Université Nazi BONI	Oui si inscrit en Master 2 en Génie civil/BTP au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.
4.	N00596320192	KARAMA	Baramien Léa	21/02/2000	F	Université Nazi BONI	Sécurité Sanitaire des Aliments	Master 1	15,47	16,03	15,75	SN	Sécurité Sanitaire des Aliments	Université Nazi BONI	Oui si inscrit en Master 2 en Sécurité Sanitaire des Aliments au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.

Arrêté la présente liste à quatre (04) noms

P/ le Ministre, Président de la CNBES

P/O le Conseiller Technique



Pr Jean Celestin KY

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Chevalier de l'Ordre du Mérite